

Investissement Canada—Loi

était imputable à des acquisitions par l'État et à la nationalisation d'entreprises canadiennes, la canadianisation privée s'élevant à 9 milliards. Je suis très heureux de pouvoir dire aujourd'hui qu'en l'espace de neuf mois, grâce au climat de confiance qui s'instaure peu à peu, le montant global de la privatisation d'entreprises a été de 6.6 milliards.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Voici les chiffres. La transaction relative à Gulf Canada qui s'élève à 5.6 milliards, a porté de 40 à 45 p. 100 la participation canadienne dans les secteurs du pétrole et du gaz. En outre, la transaction relative à Texaco a représenté une prise de participation canadienne de 485 millions. L'acquisition par Corena-Bancorp et celle de Dominion Life par Manu-Life s'est traduite par une des prises de participation canadienne de 39 millions et de 157 millions respectivement. L'acquisition de l'Imperial Life a coûté 360 millions. D'autres compagnies ont acquis des avoirs pour une somme dépassant 6.6 milliards. D'après moi, cette canadianisation est le fruit de la confiance nouvelle que les Canadiens ressentent à l'égard de leur pays.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Pendant que l'alliance socialiste s'efforçait de retarder le projet de loi sur Investissement Canada, nous avons réussi à créer de l'emploi en approuvant des investissements non canadiens représentant près de 4 milliards, ce qui veut dire que 26,000 emplois ont été ou bien maintenus ou bien créés. Telle est la différence entre la réalité et les faux arguments invoqués par le député.

Voilà pour le passé. Je vais maintenant vous parler de l'avenir. Le député de Winnipeg-Fort Garry a dit que nous ne tenions pas compte des aspects positifs. L'adoption du projet de loi sur Investissement Canada permettra à l'agence d'accomplir quelque chose de positif. Par exemple, aux termes de l'article 5, pour la première fois, Investissement Canada pourra rechercher des investissements canadiens et non canadiens susceptibles de créer la richesse et les emplois dont le Canada a besoin. Voilà pourquoi je souhaite vivement l'adoption de la loi. Dans la mesure du possible, nous devons nous préparer à faire face aux mutations de la conjoncture économique dans le monde. Dans la perspective de l'adoption de la loi, nous en avons déjà saisi les responsables de l'agence.

Nous croyons que nous devons accepter le climat de concurrence qui existe aujourd'hui. Pour cela, le projet de loi créant Investissement Canada nous aidera à conclure des associations entre Canadiens et non-Canadiens, à allier technologie, capitaux et ressources humaines en vue de créer des emplois. Nous demandons à tous les députés de participer à cet esprit d'entreprise, car cet état d'esprit est justement ce qui manque à notre économie depuis dix ans.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Voilà pour l'avenir, revenons maintenant au présent.

M. Stevens: En encourageant l'investissement et en recherchant de nouveaux, Investissement Canada pourra susciter de nouvelles idées et de nouvelles techniques, qui permettent aux Canadiens d'avoir accès à de nouveaux marchés et à

de nouveaux capitaux, surtout de contribuer à créer de nouveaux emplois. On ne pardonnera jamais au gouvernement précédent d'avoir permis, dans des régions comme l'île du Cap-Breton, que le taux de chômage atteigne 29 p. 100. Il n'en sera pas ainsi sous notre gouvernement. Depuis l'annonce du budget, 36 nouvelles initiatives ont été proposées, qui seront rendues publiques en temps et lieu, en ce qui concerne la seule île du Cap-Breton.

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Voilà le genre d'action que nous verrons sous notre gouvernement. Des emplois seront créés là où ils sont nécessaires. Monsieur le Président, vous aurez noté que chaque fois que le député de Winnipeg-Fort Garry entend parler de succès, de création d'emplois, et surtout des efforts en vue de faire régresser le taux de chômage dans l'île du Cap-Breton, il quitte la Chambre.

Il est évident que les investisseurs internationaux voient dans le Canada un lieu très favorable pour des entreprises en coparticipation et des accords en matière de licences. Nous devrions nous empresser d'en profiter. Les entreprises canadiennes ont une vaste expérience du marché nord-américain. Nous leur conseillons d'en profiter. Nos progrès technologiques ainsi que nos connaissances en matière de commercialisation, de distribution, de télécommunications et de transport sont autant d'atouts. Ce sont des choses que nous espérons utiliser de façon plus positive. Nous ne devons pas écarter les étrangers qui voudraient joindre leurs efforts aux nôtres. Nous devons les accueillir avec empressement, discuter de leurs propositions pour voir si le Canada en profitera suffisamment et, dans l'affirmative, les laisser profiter de notre nouvelle prospérité.

• (1150)

M. Blackburn (Brant): Ce sont des propos grisants.

M. Stevens: De nombreuses sociétés étrangères se sont établies ou s'établissent au Canada pour desservir les marchés nord-américains, voire mondiaux. Ce sont des initiatives de ce genre que nous aimerions faire progresser. Nous estimons que le Canada est un endroit idéal non seulement pour desservir le Canada, mais aussi l'Amérique du Nord. C'est un tremplin. Soyons en fiers. Notre peuple et notre pays sont parmi les meilleurs au monde. Pourquoi jusqu'ici, assurément sous le gouvernement précédent, n'avons-nous pas été disposés à collaborer avec des étrangers pour exploiter notre énorme potentiel?

J'estime que de nombreuses sociétés canadiennes possédant une technologie de pointe et une vaste expérience sur le marché nord-américain sont prêtes à collaborer avec des sociétés et des investisseurs étrangers pour tirer profit de ces connaissances et de cette expérience. Ces entreprises internationales auxquelles participeraient des sociétés canadiennes et étrangères peuvent avoir une répercussion vraiment positive sur notre croissance économique. Pour stimuler la croissance économique dont le Canada a besoin, le projet de loi C-15 nous aidera à présenter un aspect plus positif et accueillant de nous-mêmes et de notre pays aux investisseurs canadiens et étrangers.